



**l'Assurance  
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

# ASSISTANT MEDICAL

Convention Médicale 2023



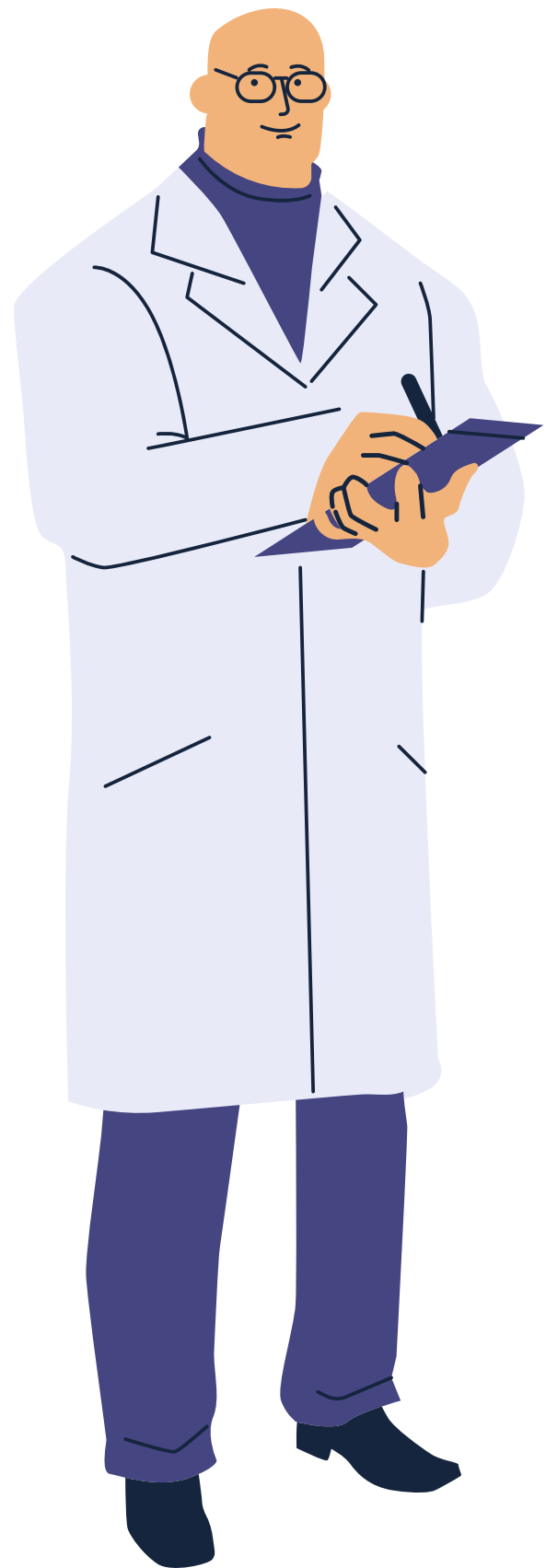
## CONTEXTE

**L'amélioration de l'accès aux soins médicaux reste une priorité.**

**Nécessité pour le médecin de retrouver du temps médical en recentrant son activité sur son cœur de métier : le soin**

**Permettre de prendre en charge plus de patients (ou de maintenir la taille de la patientèle si celle-ci est déjà très importante), sans augmenter le temps de travail**

**En 2023, le dispositif Assistant médical a été simplifié et les conditions relatives à l'accès et au fonctionnement de ce dispositif ont été assouplies**



↗ Près de 10 %  
Patient MT

↗ Et plus de 5 %  
file active



## POURQUOI CHOISIR UN ASSISTANT MÉDICAL?

### Objectifs :

#### *Pour Le médecin :*

**Redonner du  
temps médical**

**Améliorer vos  
conditions  
d'exercice**

#### *Pour vos patients :*

**Renforcer  
l'accès aux  
soins**

**Améliorer la  
qualité de prise  
en charge et la  
coordination**

# LE DISPOSITIF: UNE AIDE À L'EMPLOI

## Conditions

Conventionné  
secteur 1 ou  
secteur 2 Optam /  
Optam-CO

Patientèle minimale  
(PMT enfants + adultes)

Pas de condition  
d'exercice  
coordonné  
ou d'exercice  
regroupé

Ouverture à la  
quasi-totalité des  
spécialités

## UNE AIDE PÉRENNE ET INDIVIDUELLE

**L'assistant médical peut être employé à mi-temps ou à temps plein selon votre choix** pour tenir compte des différents modes d'organisation de votre cabinet.

Option  
 $\frac{1}{2}$  ETP



Si embauche du  
secrétaire médical,  
**Remplacement a  
minima par une option  
de télé-secrétariat**

Option  
1 ETP



**Partage possible entre  
plusieurs médecins**

# LE DISPOSITIF: LES OBJECTIFS ET L'ACCOMPAGNEMENT AM

L'Assurance Maladie propose au médecin un suivi régulier et personnalisé tout au long de la vie du contrat

## MÉDECIN GÉNÉRALISTE ET PÉDIATRE



Un objectif d'augmentation ou de maintien :



- de votre patientèle « médecin traitant » : nombre de patients adultes et enfants pris en charge en qualité de médecin traitant ;
- de votre patientèle « file active » : nombre de patients différents reçus au moins une fois dans l'année écoulée.

## MÉDECIN SPÉCIALISTE



Un objectif d'augmentation ou de maintien :



- de votre patientèle « file active » : nombre de patients différents reçus au moins une fois dans l'année écoulée.

# Administratif ou Soignant

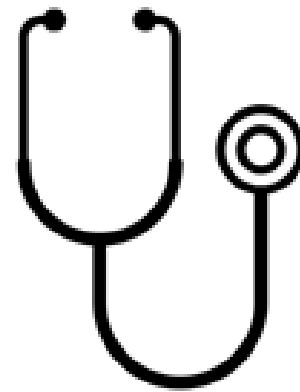


# COMMENT? POUR QUELLES MISSIONS?



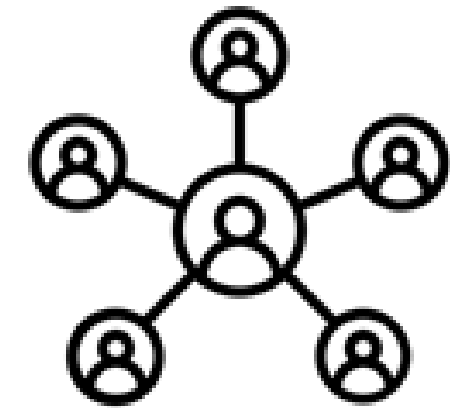
## MISSIONS ADMINISTRATIVES

- Comptes rendus et correspondances
- Recueil et enregistrement des informations médico-administratives
- Facturation



## PRÉPARATION ET DÉROULEMENT DE LA CONSULTATION

- *Contribution au dépistage et aux vaccinations*
- *Prise de constantes*
- *Préparation et aide à la réalisation d'actes techniques*
- *Mise en œuvre des téléconsultations*



## ORGANISATION ET COORDINATION AVEC D'AUTRES

- *Organisation de la prise en charge avec les autres acteurs de santé intervenant dans le suivi du patient (préadmission /sortie d'établissements de santé /prise de rendez-vous auprès des médecins spécialistes et des autres professionnels de santé)*



## FORMATION : ENGAGEMENT CONVENTIONNEL

- Le principe de la formation des assistants médicaux et du CQP reposent sur le **principe pédagogique de l'alternance**:
  - ✓ L'assistant médical doit donc avoir un **contrat de travail** : CDD, CDI ou contrat de professionnalisation\*, Préparation opérationnelle à l'emploi (POEC) avec Pole Emploi\*\*.
- Le médecin signataire d'un contrat d'aide à l'emploi d'un assistant médical, à compter du recrutement de celui-ci, a :
  - ✓ **2 ans pour inscrire** l'assistant médical en formation.
  - ✓ **3 ans pour produire le CQP ou l'attestation de FAE\*\*\*** de l'assistant médical.

# RAPPELS FORMATION - LES PROFILS (1/2)

- Le titre d'assistant médical peut être délivré qu'à **4 catégories de profils** détenteurs des qualifications professionnelles:
  - ✓ Diplôme d'Etat infirmier (IDE).
  - ✓ Diplôme d'Etat d'aide-soignant (DEAS).
  - ✓ Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture (DEAP).
  - ✓ **Certificat de qualification professionnelle (CQP)\*** d'assistant médical.
- La formation n'est **accessible qu'aux diplômés de niveau 4** pour :
  - ✓ Les jeunes sortis de formation initiale ;
  - ✓ Les demandeurs d'emploi ne possédant pas d'expérience dans le secteur de la santé ;
  - ✓ Les secrétaires médicales\*\*
  - ✓ Les assistants dentaires de niveau 1 (avec titre validé) ;
  - ✓ Les personnes en reconversion ;
  - ✓ Les titulaires d'un diplôme d'aide soignante, auxiliaire de puériculture ou infirmière.

# RAPPELS FORMATION : CURSUS

- Le cursus initial du CQP Assistant médical comprend **384 heures sur 12 mois** (21 h soit 3 jours par semaine)
- Réparties en **4 modules** indépendants :
  - Bloc 1 : suivi du parcours de sante du patient.
  - Bloc 2 : accueil et prise en charge administrative des patients.
  - Bloc 3 : hygiène et qualité.
  - Bloc 4 : assistante opérationnelle au praticien hygiène et qualité.
- Pour les profils soignants: **une formation d'adaptation à l'emploi (FAE)\* est requise, d'une durée de 112 heures (pas de CQP)** dans le seul champ de l'organisation et de la gestion administrative du cabinet médical.
- **Une dispense de certains blocs peut être demandée auprès de la CPNEFP** pour alléger le temps de formation des candidats au CQP ou FAE au vu de leur expérience professionnelle.

# FORMATION : GROUPEMENT D'EMPLOYEURS



Conseil relatifs à la vie professionnelle.  
[gmle@urml-paysdelaloire.org](mailto:gmle@urml-paysdelaloire.org)

BIENVENUE SUR LE SERVICE TESE



**L'Urssaf service Tese (Titre emploi service entreprise)**

- **simplifie les formalités sociales liées à l'emploi de salariés**
- **fait gagner du temps aux employeurs dans la gestion administrative de leur personnel.**

# FORMATION : TEXTES ET SITES



Centre de Formation  
d'Apprentis



**Convention collective nationale** du personnel des cabinets médicaux



Conseillé de proximité

